

ANNEXE I
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

EXÉCUTION DE CERTAINS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES
RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE PROXIMITÉ DE LA VILLE DANS
LE CADRE DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT D'UNE PARTIE DE
LA ROUTE DE L'ÉGLISE

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste en l'exécution de divers travaux d'infrastructures municipales relevant de la compétence de proximité de la ville dans le cadre de la réalisation des travaux de réaménagement du tronçon de la route de l'Église compris entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelage. Il s'agit d'interventions complémentaires au réaménagement de la route de l'Église, notamment sur le terre-plein Le Noblet et sur le parvis de la bibliothèque Monique-Corriveau. Ce projet peut nécessiter divers travaux sur des infrastructures d'utilité publique ainsi que divers ouvrages connexes et activités de compétence de proximité ainsi que l'octroi des contrats de services professionnels et techniques requis par la nature du projet.

Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

LOCALISATION DES TRAVAUX

2. Le projet est localisé dans l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge.

SECTION III

3. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 1 s'élève à la somme de 900 000 \$.

TOTAL : 900 000 \$

Annexe préparée le 9 novembre 2018 par :

Diane Collin, urbaniste
Division des projets majeurs
et de la mise en valeur du territoire
Service de la planification, de l'aménagement
et de l'environnement